

La Pragmatique à l'épreuve de la Linguistique Néosaussurienne

Dr. Mokhtar ZOUAOUI, Université Djilali Liabes, Sidi-Bel-Abbès Algerie.

Résumé

Le présent article a pour objet de reconsidérer certains acquis de la pragmatique linguistique à la lumière de la linguistique néosaussurienne. Si dès ses premiers moments, la pragmatique linguistique s'est fortement opposée aux thèses véhiculées par le Cours de linguistique générale que l'on prête à F. de Saussure, il s'avère aujourd'hui que ces mêmes thèses n'ont jamais été enseignées par Saussure. « De l'essence double du langage » publié dans les Ecrits linguistique générale offre une approche des faits linguistiques qui dépasse de loin les considérations pragmatique, car au lieu de faire de la pragmatique tout en s'opposant à une linguistique de la langue, la linguistique néosaussurienne prône plutôt pour une linguistique unifiée de la langue et de la parole.

Mots-clés: Linguistique néosaussurienne, pragmatique, langue, parole, sujet parlant, contexte, sens.

ملخص

تشهد اللسانيات في الغرب، في السنوات القليلة الأخيرة، تحولات جذرية تكاد تحدث ثورة كوبرنيكية ثانية، لاسيما بعد العثور، العام 1996، على مخطوط لكتاب لفرديناند دو سوسير في اللسانيات العامة. ومنذ تحقيق هذا المخطوط من قبل سيمون بوكي ورودلف أنغلر، ونشره ضمن السلسلة الفلسفية لدار غليمار، سنة 2002، ما انفكت الدراسات اللسانية المعاصرة، وهي عموما مقالات صدرت في الدوريات اللسانية الأوروبية، تستكشف جوانبا، كثيرا ما كانت مجهولة، من فكر دو سوسير اللساني والفلسفي. وغايتنا في هذا المقال الموجز التعريف بإحدى هذه الجوانب، تلك التي تتصل بأهم أطروحات التداوليات اللسانية للنظر فيها على أثر ما استجد من فكر دو سوسير اللساني.

الكلمات المفتاحية: لسانيات دو سوسير الجديدة، التداوليات، الفرد المتكلم، السياق، المعنى.

1. Introduction :

Nul Nous nous proposons dans le présent article de questionner certains présupposés de la pragmatique linguistique à la lumière du renouveau du projet linguistique de F. de Saussure. Si la pragmatique avait fondé, dans certains de ses ramifications, notamment linguistiques, ses investigations en s'opposant radicalement à certaines thèses saussuriennes, il s'avère aujourd'hui que ces mêmes thèses n'ont jamais été défendues, ni même postulées, par Saussure. Au contraire, l'apparition des textes originaux ont participé à changer la compréhension du *Cours de linguistique générale*, qui on le sait aujourd'hui, ne rapporte qu'une partie, dénaturée de surcroît, de la pensée de F. de Saussure.

Nos propos s'étaleront en deux moments : dans un premier moment, nous tenterons d'exposer les grandes thèses de la pragmatique linguistique qui, se fondant sur le CLG ou s'en opposant, constituent des points communs aux différentes théories pragmatiques ; thèses que nous confronterons, dans un second moment, avec les nouvelles thèses saussuriennes, celles notamment de la linguistique néosaussurienne de l'interprétation, élaborée par S. Bouquet à la suite de sa lecture des nouveaux textes saussuriens.

Renouveau du projet saussurien:

Si dès sa première édition, le CLG fut l'objet de critiques sévères dans un nombre importants d'articles et de comptes-rendus, on découvre aujourd'hui avec plus de netteté que c'est la constitution et l'élaboration du CLG par ses éditeurs, Charles Bally et Albert Séchehaye, qui est objet de critique et non point l'authentique pensée linguistique de Saussure, puisque celle-ci a été offusquée par les éditeurs, dénaturée en plusieurs de ses fondements, car male comprise en plusieurs de ses thèses. *Les Écrits de linguistique générale* (ELG), textes originaux de Ferdinand de Saussure, ne cessent, depuis leur publication en 2002, de susciter un nombre incessant de questions tant épistémologiques ou philosophiques que méthodologiques ou pratiques, touchant tout à la fois aux différents domaines de la linguistique, syntaxique, sémantique et pragmatique. Ces nouveaux textes offrent non seulement une autre image, cette fois-ci authentique et plurielle, de ce que fut l'œuvre saus-

surienne, mais ils sont aussi le lieu de s'interroger sur les fondements actuels de la réflexion linguistique.

Dernière née parmi les secteurs de la réflexion linguistique, c'est la pragmatique qui semble être, à notre avis, la discipline linguistique qui jouira de l'intérêt des linguistes tant cette dernière fut considérée, à la lumière du *Cours de linguistique générale* (ELG) comme un domaine inexploré par Saussure, pire encore, son exclusion comme une condition nécessaire à la constitution de la linguistique, puisque cette dernière avait été pensée et définie par les éditeurs du CLG comme ayant « pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». Or, ce que prouvent les *Écrits de linguistique générale* c'est qu'au moins, dans la pensée linguistique saussurienne, il n'est jamais question de séparer de la linguistique de la langue, la linguistique de la parole et l'en exclure. Plus encore F. de Saussure, comme le montre si fortement Simon Bouquet, pose la linguistique de la parole comme préliminaire absolu et condition sine qua non d'une linguistique de la langue.⁽¹⁾ À ce titre, Saussure n'écrit-il pas que « la langue n'est créée qu'en vue du discours, [et que] la langue entre en action comme discours. »⁽²⁾

C'est dire que, ce qu'on pourrait dorénavant appeler une « linguistique néosaussurienne », s'ouvre en ce début de siècle sur de nouveaux chantiers propres à redonner à la linguistique un nouvel essor auquel contribuent, entre autres, des linguistes se proclamant « néo-saussuriens » dont les contributions au n°185, de *Langages*, mars 2012, reflètent « la nécessité aujourd'hui de ressaisir la pensée de Ferdinand de Saussure. D'abord, par souci philologique, au vu des découvertes récentes. Ensuite, au regard des besoins des sciences du langage, dont certains principes restent flous, alors que leur élucidation se trouve en germe chez Ferdinand de Saussure. »⁽³⁾

En effet, *De l'essence double du langage* par exemple, qui se trouve être le livre de linguistique dont parlait Saussure, « cela finira malgré moi par un livre », avait-il confié à A. Meillet, représente, à l'instar des autres textes que le travail philologique actuel tente d'en établir la paternité à Saussure, constitue le lieu où peuvent émerger de nouvelles réflexions linguistiques, notamment,

« on pourra sans doute, écrit F. Raštier, approfondir l'histoire de la pen-

sée saussurienne et du saussurisme quand la linguistique aura su reconquérir son histoire et lire ses propres textes. À l'iconisation nonchalante s'oppose l'exigence d'une lecture recommencée, notamment par la critique des sources qui sont encore loin d'avoir été édités, même si depuis un quinzaine d'années la connaissance a progressé avec la découverte du manuscrit du livre de linguistique générale intitulé *De l'essence double du langage*. »⁽⁴⁾

Nous rappelons cette découverte parce que nous avons eu l'occasion de croiser des étudiants en fin de cycle qui ne connaissent pas encore ni la portée, ni l'importance, ni même la signification d'une telle découverte. L'ouvrage en question, 'Écrits de linguistique générale par Ferdinand de Saussure', est introuvable dans les bibliothèques de l'Université, plusieurs enseignants n'en disposent pas, l'événement en question est donc absent du Programme de linguistique, non seulement comme élément historique, mais aussi, et en conséquence, comme objet d'analyse et de réflexion.

Car, outre le fait qu'ils donnent une vue plus claire et profonde de l'œuvre linguistique de F. de Saussure, ils renseignent aussi sur sa pensée riche. En effet,

« les *Écrits*, écrit M. Mahmoudian, donnent une image bien plus riche et plus profonde de Saussure : on y trouve un chercheur qui ne se contente pas d'énoncer une théorie du langage, mais qui en envisage les tenants et aboutissants, et les problèmes délicats qui en résultent. L'ouvrage fait apparaître un penseur bien informé des sciences de son temps qui s'astreint à une exigence de haut niveau, ne se contente pas des à peu près et n'admet pas d'exceptions là où les faits observables vont à l'encontre d'une idée, d'une thèse. »⁽⁵⁾

Pour saisir pouvoir saisir l'importance des thèses authentiquement saussuriennes, telles qu'exposées dans les ELG, pour une nouvelle conception des principales thèses de la pragmatique linguistique telle qu'elles furent formulées, soit en se réclamant du CLG, soit en s'en opposant, nous exposerons en premier lieu ces thèses pragmatiques, pour les confronter, ensuite, avec la linguistique néosaussurienne de l'interprétation fondée par S. Bouquet, à la suite, notamment, de sa lecture du *De l'essence double du langage* de F. de Saussure.

La pragmatique et son objet:

Il n'est pas aisé de situer, avec précision, le moment historique dans lequel la pragmatique est née, et s'il est devenu commun d'admettre, qu'à ses débuts, la pragmatique n'entretenait aucun rapport avec la linguistique et que c'est à partir d'une réflexion philosophique sur le langage, on assiste ces dernières années à un regain d'intérêt pour des études d'ordre pragmatique au delà du vingtième siècle, pour

« des phénomènes que, depuis les années cinquante de notre siècle, à la suite d'Austin, nous avons pris l'habitude de nommer linguistiques. Ils n'étaient pas traités dans les grammaires, leur approche était parfois dispersée dans des études de types différents (rhétorique, droit, théorie des sacrements), mais on peut dire qu'une connaissance diffuse s'est accumulée au cours des siècles. » ⁽⁶⁾

Outre cette incertitude, l'objet que la pragmatique s'attribue ne fait pas l'unanimité puisqu'il est aisé de constater, de par la diversité de ses théories fondatrices, que des divergences pragmatiques notoires se laissent dessiner. Pour une première conception, exposée par O. Ducrot, la pragmatique tient compte de deux facteurs essentiels, la parole et la situation. On peut dès lors soit traiter de l'effet de la situation sur la parole ou au contraire de l'effet de celle-ci sur celle-là.

« La pragmatique1, écrit O. Ducrot, étudie tout ce qui, dans le sens d'un énoncé, tient à la situation dans laquelle l'énoncé est employé, et non à la seule structure linguistique de la phrase utilisé. [...] Connaître la situation est nécessaire par exemple pour établir le référent désigné par un pronom (qui est désigné par nous dans Nous partirons ?), l'acte accompli (en disant Je viendrai, le locuteur donne-t-il une information, fait-il une promesse, agite-t-il une menace ?), les domaines de quantification (en disant Seul Pierre viendra, quel est l'ensemble de personnes dont on dit qu'elles ne viendront pas ?), les conclusions visées (quelle conclusion éventuelle permet d'opposer les deux propositions conjointes par mais dans Je verrai Pierre mais Jean sera là ?), etc. La pragmatique2 concerne non pas l'effet de la situation sur la parole, mais celui de la parole sur la situation. La plus part de nos énoncés, en même temps qu'ils donnent des renseignements sur le monde, instaurent, ou prétendent

instaurer, entre les participants au discours, un type particulier de rapports, différents selon l'acte de langage accompli (selon, par exemple, qu'il s'agit d'une interrogation ou d'un ordre), selon aussi le niveau de discours choisis (selon que la parole est déférente ou familière). »⁽⁷⁾

Outre les rapports que peuvent entretenir la parole et la situation, la pragmatique semble s'intéresser à d'autres objets où d'autres concepts viennent brouiller davantage les limites de la pragmatique avec d'autres sciences connexes. A ce sujet G. Kleiber écrit que :

« Presque tous les linguistes s'accordent pour définir la pragmatique comme l'étude de l'utilisation du langage, comme la description du langage en action, du 'langage en contexte', les termes d'utilisation, d'usage ou d'acte, d'action ou encore de contexte ou de discours servant de dénominateur commun aux différentes caractérisations proposées. A cette définition apparemment claire répond paradoxalement une diversité troublante de conceptions qui a pour conséquence des différences considérables dans le domaine d'application de la pragmatique. Dès qu'il s'agit de préciser l'extension et la place de la pragmatique dans la science linguistique, les divergences surgissent de telle sorte que le terme pragmatique, malgré l'unanimité définitoire, ne recouvre finalement pas pour tout le monde les mêmes réalités et, partant, donne lieu à de fréquentes et regrettables confusions. »⁽⁸⁾

En effet, la pragmatique reste encore le domaine de la linguistique le moins circonscrit dans lequel les théories foisonnent sans pour autant constituer un tout unifié.

« Sans doute la pragmatique est un des domaines les plus nuageux et confus de la linguistique contemporaine. On dirait que c'est un domaine où on peut construire des théories et mouler à volonté de nouveaux concepts sans rendre compte et même sans prendre connaissance des théories et des concepts qui ont été proposés par les autres linguistes. »⁽⁹⁾

Les principales thèses de la pragmatique linguistique:

Dans certaines de ses ramifications, notamment linguistiques, la pragmatique avait fondé ses investigations en s'opposant radicalement à certaines thèses saussuriennes, il s'avère aujourd'hui, nous l'avons dit, que ces mêmes

thèses n'ont jamais été défendues, ni même postulées, par Saussure. Au contraire, l'apparition des textes originaux ont participé à changer la compréhension du Cours de linguistique générale, qui on le sait aujourd'hui, ne rapporte qu'une partie, dénaturée de surcroît, de la pensée de F. de Saussure.

Une des premières thèses, qui apparaît dans la définition de l'objet même de la pragmatique, serait celle de la distinction, pseudo-saussurienne, entre la langue définie comme système et la parole conçue comme l'acte individuel qui met en jeu ce système, mais notamment l'exclusion de la parole hors du champ de la linguistique.

« Si l'on se fonde sur la définition canonique de Charles Morris (1938), selon son organisation tripartite, la pragmatique apparaît comme un domaine très fortement circonscrit. En tant qu'« étude de la relation des signes avec leurs interprètes », elle intervient à un dernier niveau d'analyse, après la syntaxe ('l'étude des relations formelles des signes les uns avec les autres') et la sémantique ('l'étude des relations des signes avec les objets auxquels ils font référence et n'a pas d'autonomie vis-à-vis d'elles. Le présupposé est ici d'ordre saussurien : c'est l'idée qu'avant d'étudier les usages, le langage en contexte, 'la parole' en somme, il faut d'abord décrire le système, 'la langue' (Saussure, 1995). Le rejet de la parole hors du champ des études linguistiques classiques est donc adossé à une conception de la langue comme système, préexistant et déjà organise indépendamment de ses usages. »⁽¹⁰⁾

Cette dualité de langue et parole instaure une autre dualité que s'approprie la pragmatique pour se positionner à l'opposé des conceptions pseudo-saussuriennes, issues du CLG, celle entre l'aspect interne et externe. En effet, la pragmatique, écrit A. Bruno,

« consiste à rendre compte des phénomènes linguistiques qui ne sont pas explicables de manière purement « interne », c'est-à-dire qui ne semblent pas pouvoir se réduire à un pur fonctionnement linguistique, mais nécessitent le recours à une analyse de l'usage du langage (pour faire certaines choses). À ce titre, elle prend en compte différents paramètres externes au langage, que ce soit la situation de communication, les rapports d'interlocution, le statut des locuteurs ou les intentions et croyances de ces derniers – tous éléments qu'on regroupe souvent sous l'appellation « contexte ». Il s'agit ainsi pour

elle d'expliquer le langage tel qu'il se déploie en usage, ou tel qu'on le pratique en situation. »⁽¹¹⁾

Il n'y a aucun doute, la publication du CLG a donné aux études linguistiques un nouveau souffle et permit de constituer la linguistique comme une science en quête d'autonomie, fondée sur un ensemble de thèses devenues, par leur force heuristique, des principes fondamentaux de la pensée linguistique moderne. Néanmoins, l'un des avatars de l'édition posthume du CLG est de rendre à Saussure une distinction tranchée entre deux domaines de la linguistique, l'un traitant de la langue, l'autre celui de la parole. Et c'est qu'on continue de reprocher à Saussure c'est d'avoir prôné une linguistique de la parole sans pour autant en définir les aspects. À ce sujet, M.-A. Paveau et G.-E. Sarfati écrivent : « cette distinction entre la langue et la parole et la décision de faire de la langue l'objet de la linguistique « utile » amènent Saussure à distinguer et même à hiérarchiser deux types de linguistique. Il considère ainsi la linguistique de la parole comme secondaire. »⁽¹²⁾

En effet, « l'étude du langage, selon le CLG, comporte donc deux parties : l'une, essentielle a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psycho-physique. »⁽¹³⁾

On a souvent reproché donc à F. de Saussure d'avoir prêté trop d'attention à l'étude de la langue au détriment de celle de la parole. Si le CLG fait écho d'une linguistique de la parole, celle-ci, de l'avis de ses contemporains, n'a pas été abordée. Cependant, l'image d'un Saussure ayant exclu la parole du champ de la recherche linguistique dans le souci de fonder une linguistique moderne affranchie de l'historicisme du XIXe siècle a été vite dissipée grâce à la publication des ELG. En des points diverses de cet ouvrage, Saussure insiste sur l'ancrage individuel de la langue. Ce reproche fut aussi formulé par la linguistique de l'énonciation et les différentes théories pragmatiques qui, en se mettant en distance des conceptions de la linguistique structurale, avaient insisté sur la nécessité d'intégrer le sujet parlant dans le champ de la recherche linguistique. Ainsi, le centre d'intérêt de la linguistique se déplaça de la langue, en tant que système, vers la parole en tant qu'usage de la

langue et des conditions situationnelles qui l'entourent. En fait, pour certains, le CLG est fondé sur une suite d'exclusions, de la parole ; des sujets parlants ; du contexte ordinaire mondain ; des usages ordinaires du langage.

En lisant bien sur le CLG, R. Eluerd écrit à ce propos que:

« le trait commun à toutes les linguistiques du 1er type est de postuler l'exclusion de la parole [...] Saussure et ses continuateurs savent bien que cette exclusion n'est pas entièrement satisfaisante. Pour reprendre une expression de Husserl, ils savent bien qu'en agissant ainsi, ils font 'violence à la langue'. Mais ce sont des postulats qui leurs paraissent indispensables pour fonder une linguistique scientifique. »⁽¹⁴⁾

L'opposition langue/parole a été le centre d'intérêt de toute la problématique structuraliste, car elle a posé les fondements mêmes des différentes approches structurales. Pour Saussure, le langage n'est pas un domaine de recherche homogène, puisqu'il fait intervenir à la fois un objet abstrait qu'est la langue, un système de signes, et un objet concret qu'est la parole, la réalisation individuel de ce système. La parole, elle n'est que l'acte individuel qui actualise la langue, et en mettant l'accent sur l'aspect supra-individuel et social de la langue (en des termes qui doivent beaucoup à Durkheim), Saussure a insisté, comme le souligne J. Lyons¹⁵, sur le fait qu'elle a une certaine réalité psychologique, puis qu'elle est emmagasinée dans le cerveau de chaque membre de la communauté linguistique. Et d'ajouter que les linguistes sont loin d'être d'accord sur le degré d'abstraction et d'idéalisation qu'implique le postulat d'un système linguistique sous-jacent, relativement uniforme.

En distinguant la langue de la parole, « Saussure, écrit F. Gadet, montre que l'homme n'est pas maître de sa langue. En questionnant les évidences grammaticales et la façon dont elle fonctionnent pour le sujet parlant, Saussure a contribué à arracher la réflexion sur le langage aux évidences empiriques ; en étudiant la langue comme un objet abstrait, un système dont les ressorts sont extérieurs à la fois à l'individu et à la réalité physique, la théorie saussurienne a produit un effet de déconstruction du sujet psychologique libre et conscient qui régnait dans la réflexion de la philosophie et des sciences humaines naissantes, à la fin du XIXe siècle. »⁽¹⁶⁾

Cependant, une telle manière d'établir la dite distinction est étrangère à l'esprit de Saussure, ce dernier se garde d'exclure la linguistique de la parole, et se contente de la nommer à côté d'une linguistique de la langue. T. de Mauro rappelle que la dite distinction ainsi que le chapitre auquel elle appartient intitulé justement « Linguistique de la langue et linguistique de la parole » sont issus du deuxième et du troisième cours ⁽¹⁷⁾, toutefois, à consulter le troisième cours, les choses sont présentées différemment, « la linguistique de la parole, observent M.-A. Paveau et G.-E. Sarfati, y est seulement distinguée de la linguistique de la langue (les deux objets langue et parole « appellent chacun leur théorie », p. 92). Saussure signale qu'il ne s'agit pas de la même discipline et l'assimilation précédente est présentée sous forme interrogative. La linguistique de la parole ne subit donc pas l'exclusion devenue traditionnelle dans la vulgate. C'est un point important dans la mesure où les évolutions ultérieures des sciences du langage ont très largement exploré les domaines d'une linguistique de la parole (stylistique, pragmatique, analyse du discours etc.), souvent contre les tenants d'une linguistique de la langue. Or, les deux sont posées comme possible par Saussure, avec une préférence mais sans véritable exclusive. » ⁽¹⁸⁾

La linguistique: science unifiée de la langue et de la parole:

Le fait de ne pas être de la main de F. de Saussure, mais plutôt un pur et simple assemblage réalisé par Charles Bally et Albert Séchehaye, le CLG, a longtemps constitué une entrave à la vraie pensée linguistique saussurienne. A ce titre, S. Bouquet souligne que

« la révolution du Cours de linguistique générale tient à la formulation d'un programme épistémologique novateur, sur la base duquel Ferdinand de Saussure a été reconnu comme le père de la linguistique moderne : la phonologie de la première moitié du XXe siècle, puis un structuralisme linguistique étendu au domaine du sens sont, entre autres, les fruits de ce programme. Mais Saussure n'est pas l'auteur du Cours, et ce livre, quelle qu'ait été son importance, a dénaturé le projet authentique du linguiste genevois sur des points essentiels, ainsi qu'en témoigne le double corpus saussurien des écrits autographes et des cahiers d'étudiants (corpus désigné ci-après par l'expression textes originaux). Il s'ensuit que ce projet authentique mal identifié aura

été incomplètement mis en œuvre. »⁽¹⁹⁾

Néanmoins, grâce à la publication, en parmi les Écrits de linguistique générale (ELG), textes originaux de Ferdinand de Saussure, en 2002, « De l'essence double du langage », un livre de linguistique élaboré par Saussure, et qu'on croyait définitivement perdu, il est désormais admis que le projet linguistique de Saussure ne suppose en aucun moment une distinction tranchée en une linguistique de la langue et celle de la parole. Dans une « note sur le discours », publiée dans les ELG, Saussure écrit :

« la langue n'est créée qu'en vue du discours [...] le discours consiste, fut-ce rudimentairement, et par des voies que nous ignorons, à affirmer un lien entre deux des concepts qui se présentent revêtus de la forme linguistique, pendant que la langue ne fait préalablement que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il ait signification de pensée. »⁽²⁰⁾

Ce point de vue chez Saussure, unifiant une linguistique de la langue et une linguistique de la parole se laisse déjà clairement entrevoir dans son rapport sur la création d'une chaire de stylistique, telle que les travaux de C. Bally la manifestent. En effet, pour Saussure, cette stylistique qui s'attache à ce qui est parlé et prétend être une science de pure observation, consignait les faits et les classant, n'est autre qu'une linguistique. Néanmoins, pour Saussure encore, ce n'est pas

« ce qui est individuel mais ce qui est consacré par l'usage social, remplissant ainsi les conditions qui font qu'une chose est linguistique : non nécessairement ce qui est écrit mais de préférence ce qui est parlé ; non dans un but normatif et pour donner les règles de la bonne expression, mais enfin, avec le but de généraliser les observations, d'arriver à une théorie applicable aux langues. »⁽²¹⁾

Unifier une linguistique de la parole avec une linguistique de la langue reviendrait en premier lieu à considérer les rapports qu'entreprennent la langue et la parole avec le langage. Pour Saussure « jamais [...] les plus élémentaires phénomènes du langage ne seront soupçonnés, ou clairement aperçus, classés et compris, si l'on ne recourt en première et dernière instance à l'étude des langues. Langue et langage ne sont qu'une même chose ; l'un

est la généralisation de l'autre. Vouloir étudier le langage sans se donner la peine d'en étudier les diverses manifestations qu'évidemment sont les langues est une entreprise absolument vaine, et chimérique ; d'un autre côté vouloir étudier les langues en oubliant que ces langues sont primordialement régis par certains principes qui sont résumés dans l'idée de langage est un travail encore plus dénué de toute signification sérieuse, de toute base scientifique véritable. »⁽²²⁾

Il faut donc insister que le fait que si de la distinction tranchée, établie par le CLG, entre la langue et la parole, cette dernière est considérée comme individuelle alors que la langue est sociale, les ELG montrent que chez Saussure la parole, désignée aussi par discours, est tout aussi sociale. En effet, Saussure écrit que « continuellement on considère que le langage dans l'individu humain, point de vue faux. La nature nous donne l'homme organisé pour le langage articulé, mais sans langage articulé. La langue est un fait social. L'individu, organisé pour parler, ne pourra arriver à utiliser son appareil que par la communauté qui l'environne, - outre qu'il n'éprouve le besoin de l'utiliser que dans es rapports avec elle. Il dépend entièrement de cette communauté ; sa race est indifférente (sauf peut-être pour quelques faits de prononciation). Donc en ceci l'homme n'est complet que par ce qu'il emprunte à son milieu. »⁽²³⁾

Saussure rappelle en outre que:

« sans cesse par conséquent l'étude générale du langage s'alimente des observations de toute sorte qui auront été faites dans le champ particulier de telle ou telle langue. A supposer même que l'existence de la parole constituât chez l'homme une fonction naturelle, ce qui est le point de vue éminemment faux où se placent certaines écoles d'anthropologistes et de linguistes, il faudrait encore absolument soutenir que l'exercice de cette fonction n'est abordable pour la science que par le côté de la langue ou par le côté des langues existantes », et de préciser enfin que « à tout instant, dans chaque branche de la science des langues, tout le monde est par-dessus anxieux actuellement de mettre en lumière ce qui peut intéresser le langage, en général. »⁽²⁴⁾

Mais s'il est un principe auquel s'attache Saussure, en déclarant que la linguistique est une science historique, est celui de la continuité de la langue

dans le temps.⁽²⁵⁾ Mais ce dernier principe ne saurait être validé que par l'exercice de la parole qui, nous l'avons signalé ci-haut, est, pour Saussure, un usage social. Si l'on ne peut faire de la linguistique, l'étude du langage ne comportera pas, contrairement à ce qu'affirment C. Bally et A. Sechehaye, deux parties,

« l'une, essentielle, a pour objet la langue, qui est sociale dans son essence et indépendante de l'individu ; cette étude est uniquement psychique ; l'autre, secondaire, a pour objet la partie individuelle du langage, c'est-à-dire la parole y compris la phonation : elle est psycho-physique. »⁽²⁶⁾

Car si l'on considère de près les sources desquels les deux éditeurs ont puisé leurs propos, l'étude de la parole ne serait pas indépendante de celle de la langue mais plutôt une propédeutique.

« Donc, dans étude une partie comprend étude de la partie individuelle du langage, de la parole, comprenant phonation. Puis étude de la partie sociale, indépendante de l'individu : la langue. La première (étude) sera psychologique ; la seconde étude sera uniquement psychique. »⁽²⁷⁾

Pour clore cette section, nous nous permettons de signaler que certains auteurs se rendent de plus en plus à l'évidence que la conception linguistique de F. de Saussure va à l'encontre de la tripartition de la linguistique en syntaxe, sémantique et pragmatique. En effet, F. Rastier écrit que

« depuis le milieu du XXe siècle, avec l'essor du positivisme logique, la théorie linguistique s'est séparée des sciences historiques pour se rapprocher et parfois se fondre avec la philosophie du langage. : la tripartition sémiotique syntaxe/sémantique/ pragmatique, proposée dans les années 1930 par Charles Morris et Rudolf Carnap se fonde non seulement sur une lecture faussée de Peirce, mais elle va à l'encontre de la conception sémiotique de Saussure et des acquis de la linguistique depuis Humboldt. Or, malgré son absence de fondements linguistiques, et quoiqu'elle élève à nos yeux l'obstacle épistémologique principal au développement des sciences du langage, elle a été si bien intériorisée par les linguistes qu'elle trace à présent des divisions disciplinaires devenues inquestionnées, et qu'elle a préludé à leur répartition sans reste entre la cognition (alliant sémantique — logique ou psychologique. — et syntaxe) et la communication (alliant pragmatique et syntaxe). »⁽²⁸⁾

Les sujets parlants:

Contrairement à ce qui a été pensé du projet linguistique de F. de Saussure, la question du sujet parlant occupe une place de choix dans la réflexion de celui-ci, à telle enseigne que le sujet parlant devient, par endroits des textes saussuriens synonyme de langue :

« la première expression de la réalité, écrit Saussure dans ses ELG, serait de dire que la langue (c'est-à-dire le sujet parlant) n'aperçoit ni l'idée a, ni la forme A, mais seulement le rapport a/A »²⁹.

Ailleurs, Saussure insiste sur le fait que ce qui réel en faits de langue, c'est-à-dire ce qui est donné à l'observation, est ce qui se rapporte aux sujets parlants.

« Ce qui est réel dans un état donné du langage, écrit-il, c'est ce dont les sujets parlants ont conscience, tout ce dont ils ont conscience et rien ce dont ils peuvent avoir conscience, »⁽³⁰⁾ ce qui va à l'encontre de ce que pratiquait avant lui la linguistique historique et comparative, car selon Saussure, « le malentendu où tomba au début l'école fondée par Franz Bopp fut de prêter aux langues un corps et une existence imaginaires en dehors des individus parlants. L'abstraction en matière de langue, même faite à bon escient, ne souffre jamais en pratique que des applications limitées – est un procédé logique – à plus forte raison une abstraction à laquelle on donnait un corps et dont on se laissait être le jouet allait être un empêchement. »⁽³¹⁾

L'importance de la prise en compte de la conscience des sujets parlants dans l'élaboration de sa théorie n'est pas pour Saussure un simple fondement, plus encore, c'est une prise de position méthodologique. « Notre point de vue constant, écrit-il, sera de dire que non seulement la signification mais aussi le signe est un fait de conscience pur. »⁽³²⁾ Ainsi, « à chaque moment de son existence il n'EXISTE linguistiquement que ce que est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient signe. »⁽³³⁾ Être, ou devenir signe, n'est, pour F. de Saussure, qu'être, ou devenir signe, en vertu de la conscience des sujets parlants, de même qu'une figure vocale, pour Saussure, ne devient forme qu'en vertu de la conscience des sujets parlants, « On appelle forme, écrit-il, une figure vocale qui est déterminée pour la conscience des sujets

parlants.»⁽³⁴⁾ Ailleurs, il précise qu'une forme est « une figure vocale qui est pour la conscience des sujets parlants déterminée, c'est-à-dire à la fois existante et délimitée. Elle n'est rien de plus ; comme elle n'est rien de moins. Elle n'a pas nécessairement 'un sens' précis ; mais elle est ressentie comme quelque chose qui est ; qui de plus ne serait plus, ou ne serait plus la même chose, si on changeait quoi que soit à son exacte configuration. »⁽³⁵⁾

Ainsi, pour Saussure, si l'esprit est le lieu où la figure focale acquiert toute sa réalité, son existence, il y va de même pour les significations,

« Le lieu du mot, la sphère où il acquiert une réalité, écrit-il, est purement l'ESPRIT, qui est aussi le seul lieu où il ait son sens : on peut après cela discuter pour savoir si la conscience que nous avons du mot diffère de la conscience que nous avons de son sens. »⁽³⁶⁾

Le sens c'est l'usage:

« Meaning is use ! ». Depuis que la formule a été proclamée par L. Wittgenstein, la pragmatique n'a cessé de développer différentes techniques pour la description des usages linguistiques. Pour Wittgenstein, les mots n'acquièrent de signification non pas à travers des pensées antérieures ou des expériences intérieures, mais plutôt par les usages que font les locuteurs de ces mots. « La signification, écrit-il, n'est-elle réellement que l'emploi du mot ? N'est-elle pas la façon dont cet usage intervient dans la vie. »⁽³⁷⁾

Cette thèse fait suite à la critique adressée par Wittgenstein à la théorie subjectiviste et mentaliste de la signification pour laquelle

« l'idée de pensée, écrit F. Armengaud, serait quelque chose d'intérieur au sujet, qu'il faudrait traduire en mots pour l'extérioriser. Cette idée si commune et répandue, paraît aberrante à Wittgenstein. Deux points doivent être soulignés : 1) il n'y a pas d'une part la pensée et d'autre par le langage : indissociables, ils se génèrent simultanément ; 2) il n'y a non plus de langage propre à l'individu, de 'langage privé', ensuite traduit en langage public : le langage est constitutivement public. Parler, c'est suivre des règles, et suivre une règle n'est possible que comme activité publiquement contrôlée, dans l'exercice de la communication. » (38)

Il n'est pas ici dans notre intention de prêter aux deux penseurs, Saus-

sure et Wittgenstein, une quelconque similitude à leurs conceptions de la signification, nous voulons simplement contribuer à souligner certains aspects méconnus de la pensée authentique de F. de Saussure, notamment dans ce qu'elle a de rapport à la nature de la signification. A ce titre, Saussure écrit que « toute l'étude d'une langue comme système, c'est-à-dire d'une morphologie, revient, comme on voudra, à l'étude de l'emploi des formes, ou à celle de la représentation des idées. Ce qui est faux, c'est de penser qu'il y ait quelque part des formes (existant par elles-mêmes hors de leur emploi) ou quelque part des idées (existant par elles-mêmes hors de leur représentation) .» ⁽³⁹⁾

Ainsi, « admettre la forme hors de son emploi, ajoute Saussure, c'est tomber c'est tomber dans la figure vocale qui relève de la physiologie et de l'acoustique. C'est en outre plus immédiatement se mettre en contradiction avec soi-même car il y a beaucoup de formes identiques de son et qu'on ne songe même pas à rapprocher, ce qui est la meilleure preuve de l'inanité parfaite de l'être forme hors de son emploi. » ⁽⁴⁰⁾ Enfin, pour Saussure :

« un mot n'existe véritablement, et à quelque point de vue qu'on se place, que par la sanction qu'il reçoit de moment en moment de ceux qui l'emploient. C'est ce qui fait qu'il diffère d'une succession de sons, et qu'il diffère d'un autre mot, fût-il composé de la même succession de sons. » ⁽⁴¹⁾

Le discours:

Il nous faut à présent nous pencher sur une question importante qui occupe une place importante dans les sciences du langage. C'est celle de discours. Car, si la notion semble d'un emploi rare dans le CLG et disparaître de son index, elle apparaît dans plusieurs occurrences dans les ELG et cette apparition ne va pas sans incidences. En effet,

« dans ces textes, écrivent J.-L. Chiss et G. Dessons, les notions de discours et de discursif viennent déranger singulièrement le schéma catégories « saussurien » : langage/langue/parole. La notion de discours, non seulement remet en question l'opposition langue/parole, interprétée dans le sens d'une subordination de la parole à la langue, mais, en outre, montre que les linguistiques du discours développées dans la foulée d'un après- saussurisme militant, l'ont été à partir d'un édifice conceptuel considéré comme lacunaire, et

donc défaillant. L'épistémologie « post-saussurienne », identifiant largement Saussure au structuralisme, a cherché d'autres ancrages théoriques pour asseoir une 'analyse des discours' sur des bases énonciatives et pragmatiques, coupant au passage le lien de Saussure à Benveniste. La question du gain heuristique pour penser la littérature fait ainsi légitimement débat. »⁽⁴²⁾

Rappelons que si l'émergence, dans les années soixante-dix, de la notion de discours avait pour but de remettre en question la dichotomie saussurienne de langue/parole, il se trouve aujourd'hui, notamment après la lecture de la « Note sur le discours », publiée dans les ELG, qu'elle renseigne sur une autre attitude de Saussure vis-à-vis de l'usage personnel du langage, la parole. Mais ce qui est intéressant ce sont les usages du terme « discursif » dans les ELG qui, à la manière de « langue discursive », renseignent sur une conception chez Saussure qui dépasse largement la conception pragmatique. « Chez Saussure, écrit G. Dessons, la notion de 'langue discursive', annule la dichotomie radicale qui, dans le 'saussurisme', sépare la langue de la parole. [...] Si la notion de 'langue discursive' place la langue en relation avec l'empiricité du langage, inversement, elle élève la parole au rang d'objet légitime de la linguistique. »⁽⁴³⁾

Conclusion:

On aimerait bien conclure avec ce constat de F. Rastier. « Les théoriciens du post-modernisme, écrit-il, depuis Derrida, tout comme les tenants de l'Analyse du discours, ont répété qu'il fallait dépasser Saussure, qu'ils assimilaient à une linguistique de la langue. Ils ne savaient pas, ou ne voulaient pas savoir, que Saussure les avaient précédés, et il est clair aujourd'hui que De l'essence dépasse le Cours. »⁽⁴⁴⁾

Notes:

- 1 - Voir S. Bouquet, Introduction à la lecture de Saussure, Paris, Payot, 1997.
- 2 - F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, Texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard, 2002, p. 95.
- 3 - L. Depecker, « Les manuscrits de Saussure : une révolution philologique », Langages, n°185, p. 5.
- 4 - F. Raštier, « Lire les textes de Saussure », Langages, n°185, Mars 2012, p. 9.
- 5 - M. Mahmoudian, « Arbitraire et différentiel chez Saussure, portée et limite », La linguistique, n° 2, 2012, p. 4.
- 6 - B. Nerlich, « Les phénomènes pragmatiques » in S. Auroux (dir.), Histoire des idées linguistiques, Belgique, P. Mardaga, tome 3, 2000, p. 219.
- 7 - O. Ducrot et J.-M. Schaeffer, Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Seuil, pp. 131-132.
- 8 - G. Kleiber, « Les différentes conceptions de la pragmatique ou pragmatique où es-tu ? », L'Information Grammaticale, n° 12, 1982, p. 3.
- 9 - J. Verschueren, « A la recherche d'une pragmatique unifiée », Communications, n°32, 1980, p. 274.
- 10 - Y. Kreplak et C. Lavergne, « Les pragmatiques à l'épreuve du pragmatisme. Esquisse d'un 'aire de famille' », Tracés, n° 15, 2008, p. 129.
- 11 - A. Bruno, « Le tournant cognitif en pragmatique. Un aller-retour transatlantique et ses impacts philosophiques », Revue d'Histoire des Sciences Humaines, 2011/2 n° 25, p. 82.
- 12 - M.-A. Paveau et G.-E. Sarfati, Les grandes théories de la linguistique, Paris, A. Colin, 2003, p. 65.
- 13 - F. de Saussure, Cours de linguistique générale, publié par C. Bally et A. Séchehaye, avec la collaboration d'A. Riedlinger, Edition critique par T. de Mauro, postface L.-J. Calvet, Paris, Payot, 2005, p. 37.
- 14 - R. Eluerd, La pragmatique linguistique, Paris, Nathan, 1985, pp. 8-9.
- 15 - J. Lyons, Eléments de sémantique, tr. par J. Durand, Paris, Larousse, 1978, p. 194.
- 16 - F. Gadet, Saussure, une science de la langue, Paris, P.U.F., 3e éd., 1996, p. 194.

- 17 - T. de Mauro, Notes, in F. de Saussure, Cours de linguistique générale, p. 427.
- 18 - M.-A. Paveau et G.-E. Sarfati, Les grandes théories de la linguistique, p. 66.
- 19 - S. Bouquet, « Triple articulation de la langue et articulation herméneutique du langage », *Arena Romanística*, n° 12, 2013, p. 86.
- 20 - F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, p. 277.
- 21 - Idem, pp. 272-273.
- 22 - Idem, p. 146.
- 23 - Idem, p. 178.
- 24 - Idem, p. 147.
- 25 - Idem, p. 151.
- 26 - F. de Saussure, Cours de linguistique générale, p. 37.
- 27 - F. de Saussure, Cours de linguistique générale, édition critique R. Engler, Tome 1, p. 56, colonne 2.
- 28 - F. Raštier, « De l'essence double du langage, un projet révélateur », *Arena Romanística*, n° 12, 2013, p. 21.
- 29 - F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, p. 39.
- 30 - Idem, p. 192.
- 31 - Idem, p. 129
- 32 - Idem, p. 19.
- 33 - Idem, p. 45.
- 34 - Idem, p. 49.
- 35 - Idem, p. 37.
- 36 - Idem, p. 83.
- 37 - L. Wittgenstein, Grammaire philosophique, tr. M. A. Lescourret, Paris, Gallimard, 1980, p. 19.
- 38 - F. Armengaud, La pragmatique, Paris, p. U. F., Que sais-je ?, 2e éd., 1990, p. 27.
- 39 - F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, p. 31
- 40 - Idem, p. 31.
- 41 - Idem, p. 83.
- 42 - J.-L. Chiss et G. Dessons, Introduction, Langages, « Linguistique et poétique du discours. À partir de Saussure. », n°159, 2005, p. 4

43 - G. Dessons, « Du discursif », *Langages*, n° 159, 2005, p. 26.

44 - F. Rastier, « De l'essence double du langage, un projet révélateur », p. 12.

